



A propos du Notre-Père

Décision du Synode national, le 8 mai 2016

Vu les Actes du Synode national d'Avignon, 2014, pages 23 et 134 s.,

Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy les 5, 6, 7 et 8 mai 2016,

- considère qu'il est impossible de décider d'une traduction univoque concernant certaines expressions de la prière du « Notre Père »,
- se réjouit que depuis 50 ans les chrétiens de langue française utilisent les mêmes mots pour prier avec les paroles du « Notre-Père »,
- prend acte avec reconnaissance du fait que les évêchés francophones ont dûment interrogé le protestantisme français sur une modification dans la forme liturgique de la prière du Notre-Père,
- recommande aux paroisses et Eglises locales d'utiliser pour la 6^e demande, la version « ne nous laisse pas entrer en tentation » retenue pour les Eglises catholiques francophones,
- invite les ministres et les conseils à rester attentifs à la réception de cette recommandation et donc aux usages effectivement constatés,
- encourage l'ensemble de notre Eglise à approfondir sa compréhension du Notre-Père (études bibliques, prédications, ateliers d'écriture, échanges dans les groupes œcuméniques, formations des enfants et des jeunes, catéchèse pour adultes, etc.).